

Communiqué
Réunion du Groupe de personnalités de haut niveau
sur le calendrier de développement pour 2015 et au-delà
à Bali, Indonésie, le 27 mars 2013

Nous, membres du Groupe de haut niveau mandaté par le Secrétaire Général des Nations Unies pour recommander un cadre ambitieux mais réalisable pour le calendrier mondial de développement pour 2015 et au-delà, nous sommes réunis à Bali (Indonésie) du 25 au 27 mars 2013. Nous nous sommes demandés comment créer un partenariat mondial et avons débattu des moyens de sa mise en œuvre.

Nous accordons la plus haute importance à un processus ouvert, transparent et inclusif. Nous cherchons à favoriser l'appropriation mondiale d'un agenda commun pour le développement. C'est pourquoi nous avons consulté un large éventail de parties prenantes sur une série de questions de développement avant et pendant notre réunion à Bali. Nous avons entendu les rapports des femmes, des jeunes et du secteur informel, ainsi que des parlementaires et autres élus. Nous avons pris connaissance des premières conclusions des consultations nationales, régionales et thématiques menées par la société civile, le monde universitaire, l'ONU, les gouvernements nationaux, le secteur privé et autres parties prenantes. Nous saluons leur richesse et leur profondeur et nous tenons à continuer ces larges consultations et à trouver les moyens de refléter les priorités qui nous ont été soumises.

Lors de la réunion de cette semaine, nous sommes tombés d'accord sur la nécessité d'un partenariat mondial renouvelé, qui facilite un calendrier de développement transformateur, axé sur les êtres humains, sensible aux besoins de la planète et dont la réalisation dépendra d'un dispositif où toutes les parties prenantes seront sur pied d'égalité. Un tel partenariat doit se fonder sur les principes d'équité, de développement durable, de solidarité, de respect de l'humanité et de responsabilités partagées en fonction des capacités de chacun. Nous avons pour vision de mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes dans le contexte du développement durable et de mettre en place les éléments constitutifs d'une prospérité pérenne pour tous.

Nous sommes conscients de ce que cette vision ne deviendra réalité que si nous définissons les moyens de sa mise en œuvre et encourageons les partenariats à tous les niveaux et pour tous les processus de développement. Un partenariat mondial fera donc partie intégrante du nouveau cadre de développement pour 2015 et au-delà. Nous comprenons aussi qu'il est nécessaire de promouvoir un calendrier unique et cohérent pour le développement d'après 2015. Celui-ci doit intégrer la croissance économique, l'inclusion sociale et la préservation de l'environnement. Il est essentiel que tous les processus et résultats intergouvernementaux après 2015, notamment ceux de Rio+20 et de son suivi,

forment un tout cohérent et se renforcent mutuellement. Le Secrétaire Général des Nations Unies jouera un important rôle de soutien à cet égard.

Tout en rendant humblement hommage aux nombreuses autres initiatives internationales et régionales qui feront avancer ces questions, nous mettons en lumière quatre domaines clés où il est nécessaire de faire des progrès afin de réaliser notre vision pour l'après-2015 :

- **Gouvernance et partenariats mondiaux redéfinis et revitalisés.** À l'heure de la mondialisation, les problèmes auxquels nous faisons face deviennent par nature plus complexes et plus transversaux, en même temps que les parties prenantes se diversifient et jouent des rôles plus nombreux. Pour relever ces défis, nous devons trouver une approche qui permette à la fois une application universelle et une mise en œuvre nationale, sous-nationale, communautaire et individuelle. C'est pourquoi nous devons renforcer la gouvernance mondiale afin qu'elle remplisse cet objectif, éviter le double emploi et le chevauchement des initiatives et encourager le travail en commun pour les problèmes intersectoriels. Ainsi, les Nations Unies, les systèmes multilatéraux et tous les acteurs du développement pourront appuyer le calendrier pour l'après-2015 avec efficacité en faisant appel à la gamme complète des échanges techniques ou commerciaux, des migrations, des investissements et autres instruments aptes à renforcer les sociétés et à protéger les droits de l'homme. Nous aurons besoin pour cela de modèles de coopération améliorés et portés à plus grande échelle, qui réuniront les pouvoirs publics à tous les niveaux, le secteur privé et la société civile mondiale, régionale, nationale et sous-nationale. La très riche expérience des Objectifs du Millénaire pour le développement servira de référence dans nos tentatives d'aider à définir la gouvernance mondiale et à former des partenariats réactifs.
- **Protection de l'environnement mondial.** Notre calendrier pour l'après-2015, qui sera axé sur les êtres humains et sensible aux besoins de la planète, devra s'ancrer dans la volonté de relever des défis environnementaux d'ordre planétaire, de renforcer la résilience et d'améliorer les capacités en matière de préparation aux catastrophes. Un climat plus stable, un air pur et des forêts et océans sains et productifs ne sont que quelques-unes des ressources environnementales dont nous bénéficions tous. Ceux qui vivent dans la pauvreté ont été le plus durement touchés par la dégradation de l'environnement mondial. Nous nous sommes demandés dans quels secteurs le cadre de développement de l'après-2015 devrait aider à relever les défis environnementaux en favorisant la coopération mondiale en fonction du niveau de capacités de chaque pays et de son devoir d'agir.
- **Production et consommation durables.** Le futur cadre de développement doit envisager le défi que représente un pic de population qui devrait atteindre 9 à 10 milliards d'êtres humains en 2050 et la nécessité de gérer les schémas

de production et de consommation mondiales de manière plus durable et plus équitable. À cet égard, tous les pays devraient modifier leur comportement afin de faire un usage plus rationnel du patrimoine et des ressources environnementaux. Cela confirmerait le caractère réellement universel du nouvel agenda.

- **Des moyens de mise en œuvre renforcés.** Nous sommes convenus de ce qu'un calendrier pour l'après-2015 devrait définir les moyens de mise en œuvre sans ambiguïté, notamment pour le financement du développement. À cet égard, il nous semble particulièrement important de s'engager plus fermement pour améliorer et utiliser les systèmes nationaux autant que le système mondial. L'appropriation est cruciale à tous les niveaux. Un financement suffisant, stable et prévisible, ainsi qu'une utilisation rationnelle des ressources sont nécessaires pour appuyer le développement. Il faudra, pour cela, honorer les engagements pris aux niveaux international, régional et national en matière de financement, améliorer la mobilisation des ressources nationales et multiplier les sources de fonds complémentaires et innovantes telles que l'investissement privé, la responsabilité sociale des entreprises, la philanthropie, la coopération nord-sud, sud-sud et triangulaire, les partenariats public-privé, la conversion de dettes en investissements, les garanties et les mécanismes du marché. Il sera particulièrement important de réglementer les paradis fiscaux et les flux financiers illicites. Un meilleur partage des connaissances, le renforcement des capacités, les transferts de technologies, la collecte de données et les échanges commerciaux joueront aussi un rôle clé.
- **Disponibilité des données et meilleure reddition de comptes pour prendre la mesure des progrès accomplis.** Il nous faut une révolution des données. Trop souvent, les initiatives de développement ont été sapées par l'absence de simples données de base sur les conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent les populations. Il sera nécessaire d'apporter des améliorations substantielles aux systèmes statistiques nationaux et sous-nationaux, y compris au niveau local. Cela comprend la disponibilité, la qualité et la pertinence des données de référence, ventilées par sexe, âge, région et autres variables. Un renforcement du suivi et de l'évaluation à tous les niveaux et pour tous les processus de développement (de la planification à la mise en œuvre) aidera à guider les prises de décision, à revoir les priorités et à obtenir une reddition des comptes. Il faudra pour cela faire des investissements substantiels dans le renforcement des capacités bien avant 2015. Un registre des promesses de fonds régulièrement mis à jour est une façon parmi d'autres de garantir la responsabilisation et de surveiller les manquements aux engagements. Nous devons aussi tirer profit des nouvelles technologies et de l'accès aux données publiques pour tous.

Suite à la réunion de Bali, le GHN va commencer à rédiger son rapport final. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui nous ont fait parvenir leurs idées

et leurs commentaires au cours des réunions, consultations et autres modes de communication. Nous voulons faire en sorte que le rapport, qui sera soumis au Secrétaire Général à la fin du mois de mai 2013, réponde à leurs aspirations, préoccupations et intérêts et soit conforme aux engagements de tous les pays et toutes les parties prenantes. Nous espérons aussi que les travaux du GHN favoriseront l'élaboration d'un calendrier du développement unique et cohérent pour 2015 et au-delà.

Nous tenons à remercier le gouvernement indonésien et la population de Bali pour leur chaleur et leur hospitalité.